

Si nous voulons être vraiment honnêtes envers nous-mêmes, nous devons admettre qu'une grande partie des maux que l'on attribue, au Canada, à de mauvaises relations avec les Etats-Unis, ne sont, après examen, que des problèmes purement canadiens. Je dois me montrer très prudent dans ce domaine car je manipule l'intangible. Pourtant, il me semble qu'une partie au moins de l'émotion que soulèvent des problèmes tout à fait réels comme, par exemple, la meilleure manière d'organiser l'industrie automobile en Amérique du Nord, ou le meilleur moyen d'admettre au Canada les capitaux de développement, peut être attribuée, non pas aux problèmes eux-mêmes, mais à l'obligation de lutter sans fin, à chaque nouvelle génération, pour que s'établissent des relations fructueuses entre deux partenaires de taille aussi inégale. Cette obligation engendre la frustration, qui, à son tour, produit la colère; et celle-ci tend à se déchaîner sur les difficultés avec lesquelles on est aux prises à ce moment-là, sans que l'on s'occupe assez de savoir si elles méritent ou non cet accès.

J'espère que vous me comprenez bien. Je ne veux pas dire qu'il n'y a pas de problème, qu'ils n'existent que dans nos esprits. Je crois qu'un aspect de ces problèmes nous trouble vraiment l'esprit, mais les problèmes sont incontestablement réels. Qu'attendions-nous donc d'autre? Vous êtes parfaitement au courant, je le sais, des éléments qui constituent la base des relations entre nos deux pays. Le total des échanges commerciaux entre le Canada et les Etats-Unis dépasse 20 milliards de dollars chaque année. L'un est le meilleur client de l'autre et vice-versa. Pourtant les Etats-Unis ont une population dix fois plus nombreuse que le Canada et le rapport est encore plus élevé en ce qui concerne le PNB. Par habitant, les investissements canadiens aux Etats-Unis dépassent ceux des Etats-Unis au Canada. Mais les investissements américains au Canada engendrent un contrôle financier américain très serré sur les secteurs clé de l'économie canadienne. Le Canada se voit contraint de lutter contre tous les problèmes que crée cette main-mise étrangère massive sur son économie. Les Etats-Unis, bien entendu, ne connaissent pas de phénomène comparable aujourd'hui, bien que, sur le plan historique, comme l'a reconnu le président Nixon en s'adressant au Parlement, les Etats-Unis aient déjà connu ce problème.

Bien que notre position vis-à-vis des investissements étrangers en général et des investissements américains en particulier soit constructive et doive le demeurer, le Canada se trouve maintenant en mesure de se montrer plus difficile sur les conditions autorisant l'entrée des capitaux étrangers au Canada.

C'est à la lumière de cette détermination que l'on doit comprendre la nouvelle politique du gouvernement au sujet de la prise de possession par l'étranger de sociétés commerciales canadiennes existantes. Le Canada est un pays en cours de croissance qui a besoin d'un apport de capital s'il veut développer tout son potentiel. Ce besoin existe à l'échelle du pays mais il se fait sentir plus particulièrement dans les provinces atlantiques et dans l'est du Québec. En conséquence, il n'existe pas d'unanimité nationale sur les conditions qui doivent régir l'entrée des capitaux étrangers au Canada. C'est pourquoi la nouvelle loi, après son adoption, ne gênera pas la libre circulation des capitaux dans les régions et les industries qui les réclament. Elle pourra empêcher la prise de possession de sociétés canadiennes viables.